



Communiqué de presse

CP/SG/ 27/JT/10

Paris, le 3 novembre 2010

Niger : Abdou Diouf se félicite du bon déroulement du référendum constitutionnel

Ce dimanche 31 octobre, la mission d'information et de contacts dépêchée à Niamey par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à l'occasion de la tenue du référendum constitutionnel du 31 octobre 2010 a noté que le scrutin référendaire s'est déroulé dans le calme. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a tenu à saluer la tenue de ce scrutin qui « *marque la concrétisation d'un des engagements de la transition en cours dans ce pays membre, berceau de la Francophonie institutionnelle* ». Il appelle également la communauté internationale à intensifier son appui au processus de transition dans la perspective des élections locales, législatives et présidentielles prévues en 2011.

Cette mission d'information et de contacts, destinée à prendre la mesure des efforts déployés pour la tenue d'un scrutin libre, fiable et transparent, était conduite par Madame Farida Jaidi, Représentante personnelle du Premier Ministre du Maroc au Conseil permanent de la Francophonie et comprenait des personnalités issues de l'espace francophone. Séjournant au Niger du 28 octobre au 3 novembre 2010, elle a échangé avec les plus hautes autorités du pays, les Responsables des Institutions de la Transition, les Représentants des Partis politiques et de la société civile ainsi que les partenaires internationaux.

L'envoi de cette mission avait été décidé par le Secrétaire général de la Francophonie dans le cadre de l'accompagnement résolu que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) apporte au processus de transition en cours au Niger. Elle remettra, dès son retour à Paris, un rapport au Secrétaire général.

La Francophonie réaffirme sa détermination à poursuivre son accompagnement pour favoriser la tenue de scrutins libres, fiables et transparentes et encourage les Autorités de transition et l'ensemble des institutions impliquées dans l'organisation des élections ainsi que les acteurs politiques et de la société civile à poursuivre, par le dialogue et le consensus, la mise en œuvre des engagements souscrits pour une transition apaisée conformément à la Déclaration de Bamako adoptée en 2000 par l'ensemble des Etats et gouvernements pour la promotion et la mise en œuvre de la démocratie, des droits et des libertés.

Pour rappel, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 56 Etats et gouvernements et 19 observateurs. Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

CONTACTS

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général
julie.tilman@francophonie.org + 33.1.44.11.12.68